



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 03 DÉCEMBRE 2025**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
14	08	08

Vote
À l'unanimité
Pour : 08
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2025, le 03 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21 novembre 2025.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAINE Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette

Excusé(s) : ROUSSEAU Solène, WYART Caroline

Absent(s) : CHENEAU Jérémy, DORÉ Frédéric, GÉRARD Manuel, HAAS Émilie

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 027-212700363-20251203-BD20_2025-DE

S²LO

BD20_2025 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA RÉVISION DES MODALITÉS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la salle des fêtes a fait l'objet de travaux, et propose maintenant qu'ils sont achevés de revoir les prix de location de la salle. Par la même occasion, il suggère de mettre à jour diverses modalités de location pour s'adapter à l'évolution des moyens et des demandes.

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité des votants, décide :

- De supprimer le tarif préférentiel pour les habitants de Courteilles ;
- De maintenir le tarif préférentiel pour les habitants de Bâlines, sur justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- De simplifier la tarification de la location de vaisselle en supprimant la dissociation verres/vaisselle et en proposant un tarif unique ;
- Valide les nouveaux tarifs de location de la salle et de la vaisselle tels que détaillés dans le tableau annexé à la présente.

Pour copie conforme

Bâlines, le 03 décembre 2025

Le Maire

Max AUFFRET



La Secrétaire de séance

Laurence DUPONT



ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N°BD20_2025

LOCATION SALLE <i>Maximum 120 personnes</i>	HABITANTS BÂLINES	HABITANTS HORS COMMUNE
Soirée (12 heures)	250,00€	360,00€
Week-end (36 heures)	290,00€	440,00€
Charges : électricité	0,80€/kWh	0,80€/kWh
Caution	2 chèques : 500,00€ (location) + 200,00€ (électricité, vaisselle, nettoyage*)	

LOCATION VAISSELLE		
Moins de 35 personnes	55,00€	Percolateur : 20,00€
35 à 70 personnes	100,00€	
71 à 120 personnes	140,00€	